



NOTE

L'histoire de Mouans-Sartoux tourne autour de l'Eau.

Sans eau, rien n'est possible !

Au delà de la qualité irréprochable, la juste répartition de l'eau potable est au cœur de nos préoccupations.

Alimenter en pression tous les abonnés, quels que soient leurs besoins et leurs usages, quel que soit l'état de la ressource disponible (l'été où elle est rare et l'hiver où elle est abondante), au prix le plus juste, devient une démarche de développement durable.

Parmi les nouveaux outils qu'il a fallu inventer, il y a 20 ans, naît une nouvelle tarification dite :
« à la consommation réelle, à terme échu, asymétrique et progressive ».

A la consommation réelle : l'utilisateur ne paie que ce qu'il consomme.

A terme échu : le paiement s'effectue sur service rendu.

Asymétrique :

- l'hiver, période où la ressource est abondante, dure 8 mois dans notre région.

- l'été, chaud et sec, engendre pour notre bassin versant, une rareté de la ressource qui dure 4 mois.

La tarification différente pour ces 2 périodes régule les consommations notamment pour les remplissage de piscines et/ou stockage de l'eau et/ou le choix des végétaux privilégiant les essence méditerranéennes supportant la sécheresse estivale.

Progressive : 5 tranches de tarification correspondant aux différents usages. La première tranche nécessaire à la vie a un prix très abordable. La dernière utilisée pour les usages de confort a un prix plus élevé.

Ainsi, l'économie d'eau réalisée a permis de satisfaire les besoins de la croissance du nombre de logements.

Au delà des économies d'eau et d'énergie réalisées, les investissements ont été considérablement limités. L'ensemble a permis un maintien du prix de l'eau.

Le cycle court de l'eau ne s'arrête pas à la distribution de l'eau potable.

La collecte et le traitement des eaux usées contribue, pour 30 %, au montant de la facture finale.

Un des leviers d'action développé à Mouans-Sartoux a été l'application du principe pollueur/payeur sans lequel, 15 ans après sa mise en service, la station d'épuration aurait dû être réhabilitée et dotée de traitements complémentaires coûteux.

La mise en place de l'outil, basé sur l'analyse de la qualité de l'effluent industriel, nous a naturellement conduit à la définition d'un coefficient à appliquer à la quantité d'eau collectée. Cette nouvelle action mise en place en 2007 nous a permis dès 2009 de réduire de 5 % le prix de l'assainissement collectif pour l'ensemble des usages domestiques (réduction de la consommation d'énergie et autres consommables, amélioration de la qualité des boues produites permettant une valorisation en compost normé, coûts d'entretien et d'exploitation réduits pour les réseaux et la station d'épuration, etc...).

De plus, cette opération a largement contribué au maintien du prix de la redevance assainissement, cette dernière décennie (environ 0,70 € HT/m³)

Enfin, et non des moindres, les choix des élus, la motivation et la qualification du personnel qui produit des efforts constants pour réaliser la totalité des prestations et ouvrages avec ses propres moyens, sans faire appel à la sous-traitance, vient compléter la démarche globale.

Ainsi, il est possible de délivrer une eau potable de qualité, desservie dans de bonnes conditions, de collecter l'eau usée et de l'épurer avec des rendements optimum, pour un prix calculé au plus juste en fonction des usages, avec, pour agrémenter le tout, la compétence, l'attention particulière réservée à chaque abonné, et le sourire de nos chargées de clientèle.

Fait à Mouans-Sartoux, le 9 octobre 2015.

Patrick BORTOLINI,
Directeur de la Régie Municipale des Eaux,